

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	<a href="#">2006/0056(CNS)</a>
Aquaculture: protection de l'environnement aquatique contre les risques dus à l'utilisation d'espèces exotiques et étrangères au milieu local Modification <a href="#">2009/0153(COD)</a>  Sujet 3.15.02 Aquaculture 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité	Procédure terminée

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>